

Conseils pour la mise en place d'un projet qui vise à favoriser la collaboration entre élèves

- > Se demander si le projet relève de la coopération : Rend-il nécessaire l'échange / le dialogue entre élèves ? L'action de chacun doit être nécessaire pour la réalisation du projet.
- > Ai-je un partenaire ? Les annonces DOMINO de l'OFAJ peuvent aider à trouver un partenaire.
- > Quelle sont la durée prévisible du projet, la période, le niveau de classe et le nombre d'élèves concernés ?
- > Quel lieu ? Dans la classe ? Hors la classe ? Si hors la classe, quels sont le lieu de la rencontre et les modalités de déplacement ?
- > Songer au dossier de financement : l'OFAJ accorde des subventions pour des frais de déplacement. La subvention est versée par l'OFAJ après que l'établissement a renvoyé le bilan de la mobilité.
- > Définir les objectifs : Quelles compétences ? Quel lien avec les programmes ? Quelle production finale ?
- > Quelle évaluation ?
- > D'autres disciplines sont-elles concernées ?
- > Penser au calendrier avec les étapes (prévoir des dates de repli) et les productions intermédiaires.
- > Ai-je impliqué les élèves dans la planification des échanges ?
- > Définir à l'intérieur de chaque étape les modalités de travail. Pour quoi faire ?
- > La plate-forme Télé-Tandem de l'OFAJ permet d'organiser des visioconférences. Ces rencontres doivent être également bien préparées : Que fait-on ? Dans quel but ? Mettre de préférence les élèves en groupes et non en face à face pour éviter les blocages de certains.
- > Ai-je rendu explicites les compétences travaillées ?
- > Penser aux bilans réguliers entre professeurs.
- > Penser à la valorisation du projet.